

**Avis de Consultation n° 10/UOEB/BM/2024**

Le Recteur de l'université d'Oum El Bouaghi lance un avis de consultation aux fabricants, producteurs, importateurs et grossistes d'équipements informatique en vue de **Acquisition des équipements au profit du laboratoire de recherche "Ecologie fonctionnelle et Environnement " de l'Université d'Oum El Bouaghi"**

Selon le lot suivant:

**Lot 02: Equipement en Informatique**

Le retrait des documents de la consultation peut s'effectuer ; dès la première parution de cet avis ; auprès du bureau des marchés de l'université d'Oum El Bouaghi qui se trouve au septième (7<sup>ème</sup>) étage de la tour administrative de 09 h00 du matin jusqu'à 15 h00 de l'après midi contre paiement de la somme de deux mille dinars algériens (2 000 DA). Les opérateurs intéressés sont priés de ramener leur cachet afin de signer le registre de retrait des cahiers des charges.

L'offre se compose de trois (03) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque dossier doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée. Les indications à porter sur chaque enveloppe sont : la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention "Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière", selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Consultation n° 10/UOEB/BM/2024, **"Acquisition des équipements au profit du laboratoire de recherche "Ecologie fonctionnelle et Environnement " de l'Université d'Oum El Bouaghi"**

Conditions de participation:

Cet appel à consultation, s'adresse aux opérateurs économiques en équipements d'informatique, à savoir : les fabricants, les importateurs et les grossistes.

-Le soumissionnaire devra avoir réalisé au moins un projet de même nature justifié par une attestation de bonne exécution visée et délivrée par l'ordonnateur

-De plus, ne peuvent participer à cette consultation que les entreprises qualifiées proposant des éléments d'origine, et en situation régulière vis à vis des organismes fiscaux et parafiscaux reconnues aptes à exécuter pleinement les obligations définies par le présent cahier des charges et qui ne tombent pas sous le coup d'une exclusion légale.

**I- Contenu du dossier de candidature :**

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

**a/ capacités professionnelles**

1. le registre de commerce biométrique (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. le numéro d'identification fiscale (NIF)
3. l'attestation C°20 de l'année en cours

4. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement, portant le cachet de non inscrit sur le tableau des fraudeurs
5. l'attestation de mise à jour CNAS
6. l'attestation de mise à jour CASNOS
7. l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien,

b) capacités financières

8. les bilans financiers des deux (02) derniers exercices, visés par les services des impôts
9. l'attestation de solvabilité bancaire de droit algérien, après la date de publication de la consultation

c) capacités techniques

10. la liste des moyens humains à engager pour l'exécution de la convention et les diplômes des cadres
11. la liste des moyens matériels de l'année 2024, dûment visées par un huissier de justice pour le matériel non roulant et des copies des cartes grises et certificat d'assurance durant la période de la soumission pour le matériel roulant.
12. Une attestation de bonne exécution d'un projet de même nature signée par l'ordonnateur

**II- Contenu du dossier de l'offre technique :**

- une déclaration à souscrire (Annexe III);
- le cahier des charges comprend : Cahier des Clauses Administratives Générales « CCAG », instructions aux soumissionnaires, Cahier des Prescriptions Techniques « CPT », Cahier des Prescriptions Spéciales « CPS », portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté".
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, entre autre ;
  1. le mémoire technique justificatif, un document rédigé par le soumissionnaire qui doit comporter la qualité du soumissionnaire et la méthodologie d'exécution des prestations, les moyens humains et matériels mobilisés et engagés pour le projet et le planning prévisionnel d'exécution des prestations. Les attestations d'engagement des moyens humains et matériels sont obligatoires.
  2. Les spécifications techniques détaillées (catalogues et fiches techniques) des équipements proposés conformément au cahier de charges, doivent être claires. Ils ne doivent pas être vagues et général, mais doivent porter uniquement sur l'équipement ou les équipements objet de la proposition et de l'offre.
  3. le délai d'exécution (livraison, installation et mise en service)
  4. le planning de livraison, de pose et mise en service
  5. la durée globale de la garantie (garantie légale plus la durée supplémentaire proposée par le soumissionnaire)
  6. La durée du service après vente et de l'assistance technique (proposée par le soumissionnaire)

Les catalogues des offres non retenus peuvent être récupérés par leur propriétaire après l'écoulement légal de la durée de recours

**II- Contenu du dossier de l'offre financière :**

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis.

Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

La durée accordée pour la préparation des offres est fixée à sept (07) jours par référence à la date de la première (1<sup>ère</sup>) publication de l'avis de consultation dans les placards publicitaires de l'Université, au siège de l'assemblée populaire communale d'Oum El Bouaghi, au siège de la direction des équipements publics de la wilaya d'Oum El Bouaghi, aux sièges de la direction et de la chambre de commerce d'Oum El Bouaghi et sur le site Web de l'Université d'Oum El Bouaghi "[www. univ-oeb.dz](http://www.univ-oeb.dz)"

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de l'université (9<sup>ème</sup> étage). La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de huit heure trente minute (08.30) du matin jusqu'à onze (11.00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à onze (11.00) heures, en salle de réunion de la tour administrative de l'université d'Oum El Bouaghi (9<sup>ème</sup> étage). Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

**Date de parution : 23 septembre 2024**

**Durée de préparation des offres : sept (07) jours**

**Date d'ouverture des plis : 29 septembre 2024**

**Le Recteur de l'Université**